

Conseil d'Agglomération du 25 septembre 2025

D-2025-140 (dossier 4)

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	53 (dossiers 1 à 17) – 54 (dossiers 18 à 26)
Votants	66

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **19 septembre 2025** s'est réuni à la salle de la Manoque de Tonneins, sous la présidence de Jacques BILIRIT.

AVIS DE VGA SUR LE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE MARMANDE

Etaient présents

Agmé	/	Marmande	Stéphane FRANCIS
Beaupuy	Christian PEZZUTTI		/
Birac sur Trec	Alain LERDU		/
Calonges	/		/
Castelnau Sur Gupie	/		/
Caubon Saint Sauveur	Catherine BERNARD		Alain PASCAL
Caumont Sur Garonne	Pierre IMBERT		/
Clairac	Emilie BAYLE		Loréline ROQUES
	Véronique BEZIADE		/
	/	Mauvezin sur Gupie	Daniel BORDENEUVE
Cocumont	Jean-Luc ARMAND	Meilhan sur Garonne	Régine POVÉDA
Couthures Sur Garonne	Jean-Michel MOREAU	Montpouillan	Claudette TILLOT
Escassefort	Claude LALANDE	Puymiclan	Pierre CAMANI
Fauguerolles	Maryline DE PARSCAU	Saint Avit	Nicolas LEBEDINSKY
Fauillet	Gilbert DUFOURG	Saint Barthélémy d'Agenais	Gaëtan MALANGE
Fourques Sur Garonne	Jacques BILIRIT	Saint Martin Petit	Marie-France BONNEAU
Gaujac	/	Saint Pardoux du Breuil	/
Gontaud de Nogaret	/	Saint Sauveur de Meilhan	Tanguy CLABON
	Claudette GALLESIO	Sainte Bazeille	/
Grateloup Saint Gayrand	Nadine ZANARDO		Gilles LAGAÜZÈRE
Jusix	Laurent CAPELLE		Didier RESSIOT
Lafitte Sur Lot	Benjamin FAGES	Samazan	Bernard MONPOUILLAN
Lagruère	Jacques VERDELET	Sénéstis	/
Lagupie	Anne-Marie CHAUMONT	Seyches	Emmanuel VIGO
Le Mas d'Agenais	Claude LAGARDE	Taillebourg	Denis DUTEIL
Longueville	Jean-Pierre TILHAC	Tonneins	Jérémie BESPEA
Marcellus	Jean-Marie BAZAS (suppléant de Jean-Claude DERC)		Jonathan BITEAU
Marmande	Marie-Catherine BALLEREAU		Valérie BOTTECCHIA
	/		Claudia FASIE
	Sophie BORDERIE		/
	Jean-Claude BOURBON		Jean-Marie HYON
	Martine CALZAVARA		Guy LAUMET
	/		Dante RINAUDO (à partir du dossier 18)
	/		Béatrice VIDALIE
	/		/
	Charles CILLIERES	Varès	René ZAROS
	/	Villeton	Alain DALLA MARIA
	/	Virazeil	Christophe COURREGELONGUE
	/		Sylvie SCAFFINI

Absents ou excusés	Jérôme BISSIERES - François NÉRAUD - Guy IANOTTO - Michel PÉRAT - Jean-François THOUMAZEAU - Christian JAMBON - Jean-Claude DERC (remplacé par son suppléant Jean-Marie BAZAS) - Stéphane BLANCHARD - Maud CARUHEL - Patrick CARDOIT - Séverine CHASTAING - Jean-Claude FEYRIT - Pierre FEYRIT - Muriel FIGUEIRA - Joël HOCQUELET - Emmanuelle MARCHAND - Dominique MARTIN - Michel MILHAC - Françoise VERDIER - Jean-Michel POIGNANT - Jérémie PREVOT - Dominique CAPRAIS - Jacques PIN – Daniel GAIDELLA - Dante RINAUDO (jusqu'au dossier 17) - Marie-Pierre VISCARRET
---------------------------	---

Pouvoirs de	Jérôme BISSIERES à Jacques BILIRIT - François NÉRAUD à Alain DALLA MARIA - Guy IANOTTO à Catherine BERNARD - Jean-François THOUMAZEAU à Jean-Luc ARMAND - Christian JAMBON à Claudette GALLESIO - Patrick CARDOIT à Alain PASCAL - Séverine CHASTAING à Jérémie BESPEA - Jean-Claude FEYRIT à Loréline ROQUES - Muriel FIGUEIRA à Sophie BORDERIE - Joël HOCQUELET à Charles CILLIERES - Dominique CAPRAIS à Didier RESSIOT - Jacques PIN à Denis DUTEIL – Dante RINAUDO à Guy LAUMET (dossier 1 à 17)
--------------------	--

Secrétaire de Séance	Marie-France BONNEAU
-----------------------------	----------------------

AVIS DE VGA SUR LE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE MARMANDE

Rapporteur : Christian PEZZUTTI

Objet de la délibération

En tant que personne publique associée, Val de Garonne Agglomération doit donner un avis au projet de révision générale du Plan local d'Urbanisme (PLU) de Marmande.

Visas

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de l'Urbanisme ;
Vu la délibération n°2022D05 en date du 13/06/2022 prescrivant la révision générale du PLU de Marmande ;
Vu la délibération n°2025H01 en date du 17/07/2025 arrêtant le projet de PLU de Marmande et tirant le bilan de la concertation ;

Exposé des motifs

Monsieur le Président précise que la commune de Marmande a consulté Val de Garonne Agglomération, en tant que personne publique associée, suite à l'arrêt de son PLU, en date du 25/07/2025.

Il est rappelé que le Conseil d'Agglomération dispose d'un délai de trois mois pour émettre un avis sur le projet de révision générale du PLU, à défaut, l'avis sera réputé favorable.

La révision générale du PLU de la commune de Marmande s'articule autour de 2 grands axes et un axe transversal :

- Axe 1 : une ville centre au cœur d'un territoire dynamique
- Axe 2 : une ville centre au cadre de vie préservé et au patrimoine valorisé
- Axe transversal : une ville de ressources engagée dans la transition énergétique

Le Conseil d'Agglomération,

Emet un avis favorable au projet de révision générale du PLU de Marmande assorti des remarques annexées à la présente délibération.

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Résultat du vote

Votants	66	
Pour	66	
Contre	0	[]
Abstention	0	

Publication
Le 03.10.2025

Fait à Marmande le 25 septembre 2025

Marie-France BONNEAU
Secrétaire de séance

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération